



**Procès-verbal Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial  
de Wallis et Futuna en date du 22 mars 2022.**

**Ordre du jour :**  
Annexe 1

**Présents :**  
Annexe 2

Monsieur le Vice-recteur, ouvre la séance à 10h10 en adressant ses salutations aux membres du comité. Le quorum étant atteint, le secrétariat de séance est assuré par Madame Oliva PAKAINA, gestionnaire administrative du service des ressources humaines pour l'administration.

**1. Approbation du PV de la réunion du 05 octobre 2021(annexe 3)**

Sans aucune remarque, le PV du 05 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

Monsieur Pascal SCHROETTER, élu du syndicat SNES, rappelle le règlement du CHSCT qui prévoit la nomination d'un ou d'une secrétaire de comité à la première réunion.

Sans opposition des représentants du personnel, M. SHROETTER est nommé à l'unanimité, secrétaire de comité.

**2. Santé du personnel**

➤ **Mission médecin de prévention**

Mme PAKAINA, indique que la prochaine mission du médecin de prévention est prévue au courant du second semestre.

Par ailleurs, une note d'information sera transmise aux établissements dès que la date sera connue. A ce titre, chaque établissement doit remonter les demandes du personnel auprès du service des ressources humaines.

Mme Yasmina MALAU, élue du syndicat FO, explique que lors de la dernière mission du médecin de prévention, il a demandé le dossier médical des intéressé(e)s. Cependant, l'agence de santé refuse de le transmettre.

M. Le vice-recteur répond que la demande doit émaner de l'intéressé. A cet effet, l'agence de santé ne peut refuser la transmission du dossier à l'intéressé(e).

➤ **Bilan 2021 sur les accidents de service et CLM/CLD**

Mme PAKAINA, indique qu' en 2021, il y a eu 5 accidents de service dont 3 enseignants, 1 AED et 1 personnel administratif.

Les 5 blessures ont été consolidées et les mesures ont été prises dans les établissements suite à ces accidents.

Concernant le bilan des CLM/CLD, un ATRF est placé en CLM.

M.SCHROETTER, constate que par rapport à la santé des élèves, il y a une mission d'orthophoniste actuellement sur le territoire mais il est très difficile d'obtenir des rendez-vous pour les élèves du 2<sup>nd</sup> degré.

Mme Virigine DEL-SIGNORE, infirmière conseillère technique explique que l'orthophoniste est en mission pour 15 jours sur le territoire et que l'agence de santé (ADS) a priorisé un travail au niveau du premier degré. Par ailleurs, une demande a été faite pour une intervention auprès du 2<sup>nd</sup> degré. A ce titre, nous sommes dans l'attente d'une réponse.

**3. Sécurité dans les établissements**

➤ **Bilan 2021 et perspectives 2022 (Annexe 4 et 5)**

M. Litova SUVE, chef du service des bâtiments et constructions scolaires, dresse le bilan des travaux 2021. Il indique que la programmation des travaux dans les établissements a été mise en instance car les travaux d'urgence ont été priorités.

Sur le lycée, malgré la programmation, il y a eu des interventions en urgence pour des problèmes de fuite et électrique.

Ce qui représente 28% sur la totalité des dépenses au niveau du second degré.

M. SCHROETTER pose la question concernant le dossier de rénovation total du lycée d'Etat.

M. le Vice-recteur répond qu'une visite est programmée par l'administration supérieure pour arrêter le budget des travaux de rénovation.

Mme MALAU, explique que la pose des ventilateurs c'était suite au protocole. Par ailleurs, les gros problèmes au niveau du lycée concernent les assainissements et des problèmes électriques de même pour les logements de fonction.

M. SUVE répond que sur les 3 logements, les installations électriques sont conformes.

M. LEVASSEUR, proviseur du lycée d'Etat intervient et explique qu'il y a eu un choix différé sur certain logement par rapport aux priorités. En effet, les travaux sur le Lycée ont été priorisés.

Sur les perspectives 2022, M.SUVE présente les projets des travaux et indique qu'il y a une commande de mobilier pour l'ensemble des collèges. Il annonce que, concernant le collège de LANO, les travaux sont en attente suite à un problème foncier. La famille interdit la réalisation des travaux au sein du collège. Au lycée, nous sommes dans l'attente des devis concernant des travaux d'urgence pour les sanitaires des bâtiments LS et TI. Il souligne que c'est la dernière année du CCT, le prochain contrat sera pour 2024. Aussi, pour cette année nous avons dépensé 65% de la dotation 2022.

#### **4. Formation**

##### **➤ Bilan 2021 et Plan de formation 2022 (annexe 6)**

M. Jean BOREL, conseiller technique du 2<sup>nd</sup> degré fait lecture du bilan du PAF 2021. Il indique que le plan de formation 2021 a été impacté par la crise sanitaire avec des problèmes d'annulation des formations concernant les déplacements en provenance de la Nouvelle-Calédonie mais également la contrainte de rattraper le temps de formation non réalisé car les enseignants étaient plus mobilisés sur le suivi des élèves et du programme.

M. SCHROETTER, constate que le bilan du PAF 2021 ne comporte que 2 feuilles, le contraste est notable par rapport aux années précédentes comme par exemple 2016 où le bilan était détaillé, précis et dense. Il dénonce aussi le fait que M.le COFPIC est souvent absent car hors du territoire; à la dernière réunion du Chsct, il était déjà en formation en métropole. M. Schroetter exprime son agacement et son mécontentement sur le fond et la forme du bilan du PAF 2021.

M. Le vice-recteur répond que le COFPIC est actuellement en mission concernant le recrutement d'un personnel de direction avec les services du ministère.

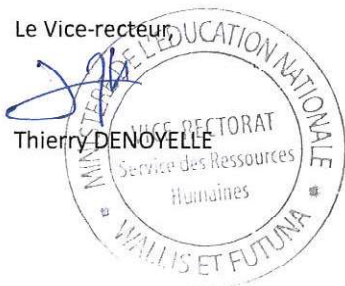
M.SCHROETTER signale que pour un recrutement d'un PERDIR il aurait fallu privilégier l'utilisation de la visioconférence, comme cela été fait par la passé.

M. Le vice-recteur indique que suite au recrutement du PERDIR, M.Le COFPIC a représenté le territoire des îles Wallis et Futuna lors d'une présentation des territoires d'Outre-Mer. Sur le PAF 2022, il est constitué par l'ensemble des fiches actions qui sont remontées à l'initiative des enseignants, des correspondants pédagogiques, des personnels de direction et des forces vives du territoire. Par ailleurs, le Bilan qui est présenté ne répond pas à vos attentes, nous notons votre mécontentement et votre agacement sur le fond et la forme du bilan du plan académique de formation 2021.

M.SCHROETTER admet qu'il y a eu des difficultés pour la réalisation des formations à cause de la pandémie. Cependant, l'année ne s'est pas arrêtée au Covid, les cours ont repris fin avril et il n'y eu aucune formation second degré à part une formation sur le grand oral qui fut inadaptée, ne répondant pas aux attentes des enseignants. Il souligne que le COFPIC fut absent la moitié de l'année, n'est toujours pas présent, étant parti du territoire le 13 janvier 2022, et indique que cela n'est pas acceptable.

En l'absence de question diverse et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45

Le Vice-recteur,



Thierry DENOYELLE

La secrétaire,

A blue ink signature of Oliva PAKAINA.

Oliva PAKAINA

Le co-secrétaire,

A blue ink signature of Pascal SCHROETTER.

Pascal SCHROETTER